



**SITUATION DES  
DROITS DE L'HOMME  
A MADAGASCAR**

**MARIAGE D'ENFANTS ET ACCES A L'EDUCATION A  
MADAGASCAR**

**DECLARATION DE MADAME DINA FANO HARANA  
RANDRIANAIVOJAONA**

**YWCA MADAGASCAR  
AFFILIEE A LA WORLD YWCA GENEVE**


# Situation dans le Pays de Madagascar – Mariage d'enfants

## ➤ **SUIVI DU DERNIER EPU**

Huit recommandations ont été adressées à Madagascar sur la question du mariage d'enfants, mises en œuvre dans le plan d'opérationnalisation malagasy.

## ➤ **DEVELOPPEMENT/SITUATIONS REELLES DEPUIS LE DERNIER EPU**

Adoption de la loi n° 19-008 sur les VBG qui criminalise les pratiques néfastes. Des progrès conjoints enregistrés dans l'enregistrement des naissances et des efforts déployés dans les activités de sensibilisation et de plaidoyer.



Le taux de prévalence du mariage d'enfants à Madagascar demeure parmi les plus élevés au monde. 44,4 % contre 42 % dans le dernier rapport EPU. Ce taux dépasse les 50 % dans 5 régions du sud.

La loi n°07-022 relative au mariage crée une entrave dans la lutte contre le mariage d'enfants en raison des exceptions.



Mise en œuvre de l'ancienne Stratégie nationale de lutte contre le mariage d'enfants demeurait en stagnation.

Manque criant de ressources humaines, matérielles et financières pour soutenir les programmes liés à la lutte contre le mariage d'enfants.

L'affectation de ressources adéquates ont été omises du plan d'opérationnalisation national et les activités y prévues sont peu réalisées.

Pas de base de données à jour, ni d'un système de suivi et d'évaluation pérenne.

# Recommandations – Mariage d'enfants

- ***Réformer impérativement la loi n° 07 022 de manière à interdire tout mariage qui implique des enfants de moins de 18 ans quels que soient les motifs.***
- ***Encourager l'Etat à favoriser et faciliter l'utilisation des Dina pour lutter efficacement contre le mariage d'enfants.***
- ***Intensifier et pérenniser les actions de sensibilisation et de mobilisation communautaire à l'échelle nationale sur les impacts négatifs du mariage d'enfants tout en promouvant les droits des enfants et des filles ainsi que leur protection et en encourageant la parentalité positive.***

# Recommandations – Mariage d'enfants

- ***Allouer davantage de ressources à la lutte contre le mariage d'enfants.***
- ***Pérenniser le suivi et évaluation des projets et programmes de lutte contre le mariage d'enfants.***
- ***Réévaluer l'ancienne Stratégie nationale de lutte contre le mariage d'enfants.***

# Situation dans le Pays de Madagascar – Accès à l'éducation

## ➤ **SUIVI DU DERNIER EPU**

Six recommandations ont été adressées à Madagascar sur la question du mariage d'enfants, mise en œuvre par le plan d'opérationnalisation malagasy.

## ➤ **DEVELOPPEMENT/SITUATIONS REELLES DEPUIS LE DERNIER EPU**

Efforts ont été consentis pour la construction de nouvelles écoles primaires et secondaires, la rénovation et la dotation en équipements d'anciennes.

Des cantines scolaires ont été instaurées dans certaines écoles. Bénéfice de kits pédagogiques et gratuité des frais généraux et frais d'inscription pour en faveur des enfants de certaines écoles primaires.



Cependant, les frais de scolarité et les fournitures scolaires demeurent élevés pour les familles vulnérables, ce qui contribue à l'abandon scolaire précoce.

De nombreux parents se plaignent de ne pas être en mesure de continuer de payer les frais d'entrée et les frais généraux, bien que ces derniers aient été officiellement annulés.

Beaucoup de parents continuent également de rémunérer les enseignants FRAM

Seuls 3% des enseignants disposent d'un diplôme d'enseignement professionnel, ce qui exacerbe la régression de la qualité de l'éducation.





Le budget alloué à l'éducation demeure largement insuffisant.

Les écoles primaires publiques sont loin d'être gratuites (et pire dans les secondaires).

L'éducation non-formelle et informelle ne constitue pas une priorité gouvernementale.

# Recommandations – Accès à l'éducation

- ***Augmenter encore davantage le budget alloué à l'éducation ; celle-ci étant un investissement fondamental pour l'avenir de chaque malagasy, mais aussi de la société dans son ensemble.***
- ***Assurer la gratuité réelle de l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires conformément aux dispositions constitutionnelles et réglementaires existantes.***
- ***Promouvoir l'éducation inclusive en instaurant des politiques spécifiques d'inclusion.***

# Recommandations – Accès à l'éducation

- ***Mettre fin au recrutement d'enseignants non qualifiés, améliorer les conditions des enseignants FRAM.***
- ***Renforcer la qualité des formations dispensées à l'endroit des futurs enseignants à l'École Normale et le système de suivi et évaluation des performances de tous les enseignants.***
- ***Étendre la couverture des cantines scolaires à l'échelle nationale pour encourager les enfants, surtout ceux des zones rurales de poursuivre leur scolarité.***



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**